

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N.B. 14 DEC 1923

J. G. BOUCHER, rédacteur

Un Point de Vue Vraiment Liberal

Nous avons signalé les nombreux éloges dont on a couvert l'hon. M. King, durant son séjour à Londres. On a admiré son éloquence, la suprême distinction de son esprit et l'étendue de sa culture.

Mais ce qui nous intéresse plus encore, c'est que ces éloges ont été mérités par l'expression de sentiments véritablement canadiens, conformes à notre conception de l'autonomie et du libre gouvernement.

Sur la question tarifaire comme sur la question de défense, notre premier ministre a pris l'attitude que chaque dominion devait conserver toute son initiative et il s'est fait le défenseur des prérogatives du parlement qui dans chaque Etat a seul le droit de prendre des décisions à ce sujet.

Son rôle à la conférence devenait ainsi un simple contact établi entre la pensée de la métropole, des autres dominions et la nôtre.

Il lui reste maintenant à nous faire connaître ces sentiments et à soumettre au parlement les résultats de la conférence.

Au point de vue du Canada, l'hon. M. King a présenté une peinture des plus vives de la situation que nous crée la présence sur notre sol de deux races qui doivent chercher à vivre dans la meilleure entente possible.

Dans son grand discours au Canada Club, il a dit avec autant d'éloquence que de raison:

"Nous avons eu nos divergences au Canada, nous avons eu des luttes entre races; nous avons eu des révolutions politiques, mais nous avons appris à tirer de ces divergences une unité qui fait ressortir ce que nous avons en commun — plutôt que ce qui nous divise. Voilà il me semble, le grand exemple que le Canada a donné aux autres parties du monde. Les antipathies des générations passées sont enterrées. Nous y avons côté à côté des peuples qui ont lutté et qui ont montré au monde qu'après avoir lutté, ils ont capables de travailler ensemble et de construire une nation. Nous avons appris à vivre et à laisser vivre, à oublier et à pardonner. Fasse le ciel que, quoique fasse pour l'Empire la conférence que nous tenons en ce moment, elle serve à illustrer la grande vérité que j'ai voulu mettre de l'avant: c'est-à-dire qu'entre différents pays et différents continents, les choses que nous avons en commun sont beaucoup plus grandes que celles qui nous divisent".

Le CANADA

LE TIERS PARTI EN PERD

De tous les coins du pays l'on rapporte que le parti progressiste est à la baisse. Dans les étroites provinces de l'Ouest où son emprise s'est exercée avec tant de succès aux élections générales de 1921, on voit monter la réaction qui, à la première occasion, va réduire ce mouvement de classe à une expression moins menaçante pour les vieux partis et pour le pays. Il est à prévoir même que d'autres députés élus par les groupes agraires vont dès la prochaine session fédérale auquel un bon nombre d'entre eux appartenaient avant 1917.

Au Manitoba le gouvernement de M. Bracken subit actuellement une crise qui pourrait précipiter avant longtemps de nouvelles élections manitobaines. A son avènement au pouvoir, le premier ministre progressiste a cru qu'il pouvait régner sans tenir compte des droits de la minorité française. Il n'a pas eu la sagesse et la générosité d'inviter un Canadien-français à siéger dans son cabinet. Aujourd'hui que ses difficultés augmentent de jour en jour, il espère s'en tirer en réparant tardivement son erreur. Il offre un portefeuille à notre compatriote M. Préfontaine, député conservateur-indépendant, comptant que ce geste va lui racoler l'appui du groupe français de la Législature.

Cependant, cette démarche ne semble pas devoir être couronnée d'un succès complet. M. Préfontaine veut bien accepter l'offre qu'on lui fait, mais de son acceptation peut résulter la division de nos compatriotes qui se sont tenus solidement groupés sur le terrain de la politique provinciale, depuis quelques années, afin de donner plus de poids à leurs revendications scolaires. Il est annoncé qu'on fera de l'opposition à la réélection du nouveau ministre et l'on prédit même que de cet incident, advenant une défaite ministérielle, pourraient bien sortir des élections que les progressistes sont mal préparés à subir en ce moment.

Quel que soit l'élément d'exactitude que comportent ces nouvelles difficiles à contrôler à distance, il est bon d'entendre parler des embarras du parti progressiste. La province de Québec qui a vu grandir ce mouvement de classe, Dieu merci sans y prendre part, la verra probablement disparaître bientôt, en se félicitant de s'être prudemment tenue à l'écart des novateurs audacieux mais dangereux.

L'Événement

POUR PEUPLER NOTRE PAYS

Suivant un plan tracé, la direction du Chemin de fer national organise un nouveau service qui s'occupera exclusivement de colonisation.

SYSTEME PRATIQUE

Montréal, 11. — Un plan de colonisation et d'immigration aussi pratique qu'efficace vient d'être adopté par le Chemin de fer national du Canada qui a consacré à cet effet un service spécial à cette importante question.

Comprenant la grande importance d'augmenter la population du Canada et de développer les ressources naturelles du Dominion, Sir Henry Thornton, président du réseau, chargé M. W. D. Robb, vice-président, directeur du service de colonisation et de développement de s'occuper de la question. M. Robb organisa son service et fit choix de son personnel. Sa première nomination fut celle de M. W. J. Black, ancien sous-ministre de l'immigration et de la colonisation à Ottawa qui est devenu général de la colonisation, de l'immigration et du développement du réseau en Angleterre.

Ce dernier après un voyage d'études en Angleterre est revenu à Montréal faire rapport. Sa visite coïncida avec la grande conférence convoquée par M. Robb et à laquelle assistaient tous les hauts fonctionnaires du réseau intéressés dans la question. A cette conférence le Chemin de fer national du Canada adopta pour sa politique les principes suivants:

1. Soutenir d'attirer et d'établir en Canada le plus grand nombre de personnes désirables en tenant compte de la capacité d'absorption et d'assimilation du pays.
2. Contribuer à répandre les informations sur les vastes ressources naturelles du Dominion

et sur les avantages qu'il offre aux nouvelles industries afin d'attirer le capital étranger là où il peut trouver le plus grand profit.

3. Favoriser l'établissement sur la terre des nouveaux Canadiens dans des conditions qui leur offriront la plus grande garantie de succès et la jouissance de ces institutions sociales et religieuses qui sont indispensables au bonheur des individus.

4. Encourager le développement de l'agriculture de façon à augmenter la diversité des méthodes de culture et l'augmentation de la production selon les demandes du marché.

5. Aider par une organisation efficace l'immigration des jeunes gens désirables et particulièrement ceux du Royaume-Uni et à leur placement dans les familles rurales là où ils pourront rendre le plus de services et devenir des citoyens canadiens précieux.

6. Aider à la création de nouvelles activités et faciliter le choix des immigrants sains et travailleurs.

7. Coopérer avec les gouvernements provinciaux et fédéral et autres organisations canadiennes dans le but d'encourager une immigration désirable et l'établissement des nouveaux venus dans les meilleures conditions possibles.

Afin de faciliter l'application de ces principes le Chemin de fer national du Canada organise un service de direction qui sera connu sous le nom de "Service de la colonisation du Chemin de fer national du Canada".

Ce service préparera les immigrants de leur pays d'origine, à leur réception en Canada et il sera tenu compte de leurs intérêts du Canada.

A ce service on rattache une politique d'établissement par groupes sur des terres situées le long du réseau.

L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Très peu de choses sont plus importantes dans la vie de l'enfant que l'enregistrement de sa naissance au gouvernement. Le Département de la Santé a chargé de ce travail et l'an dernier (1922) il a réussi à enregistrer les naissances de plus de 11,000 enfants nés dans le Nouveau Brunswick, pendant l'année. Ce nombre de naissances enregistrées dans un an est le plus grand par tête de population, dans toute l'étendue du Canada.

Le Département désire faire autrement cette année et dans les années à venir, c'est à dire qu'il veut que chaque naissance soit enregistrée légalement.

Dans chaque paroisse et ville, il y a un officier, appelé "sous-député registraire". Chacun peut s'adresser à lui pour obtenir une forme d'enregistrement et cette forme, une fois remplie, peut lui être retournée, sans frais de poste à la condition que l'on inscrive sur l'enveloppe "Statistics Vitals" avec le nom et l'adresse du registraire.

Ces certificats sont soigneusement classifiés au Département, et des copies certifiées peuvent être obtenues en n'importe quelle occasion.

L'enregistrement de naissance aide souvent quelqu'un à obtenir un héritage, à échapper à la taxe capitale lors que vient, à prouver l'identité et la légitimité. L'enregistrement peut encore servir dans mille et une autre occasions.

L'un des grands avantages est certainement celui de pouvoir connaître la proportion de naissances dans une paroisse, une ville ou province, d'aider à réduire la mortalité ou à contrôler les maladies.

G. G. M.

"Esprit de vin, si je ne savais pas ton nom, je t'appellerais démon". Shakespeare.

GRAND CITOYEN DISPARU

Le très honorable baron Shaughnessy, ancien président du Pacifique, est mort, hier soir, à Montréal, après 24 heures de maladie.

L'HOMME D'ACTION

Montréal, 11. — Après vingt-quatre heures de maladie, le grand homme de chemin de fer, Lord Shaughnessy, président du bureau de direction du Canadien Pacifique, mourait à 7h30, hier soir, à sa résidence: 905 rue Deschênes-Ouest, en cette ville, entouré des membres de sa famille et de son directeur spirituel le Révérend M. J. McShane, curé de l'église St-Patrick.

Jusqu'à quelques minutes avant la fin, Lord Shaughnessy conserva toute sa lucidité d'esprit, reconnaissant tous ceux qui lui parlaient. Sa Grandeur Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse catholique de Montréal, était à ses côtés, à sept heures, une demi-heure avant le décès du célèbre Canadien.

Lors Shaughnessy avait célébré le 70ème anniversaire de sa naissance, le six octobre dernier. Bien qu'il fut parfois souffrant, il ne paraissait pas cet âge, lorsqu'il apparut en public, dimanche dernier. Il s'était rendu au bureau du C. P. R., samedi, et avait déclaré qu'il ne s'était jamais mieux porté à un officier de la compagnie qui le félicitait de sa bonne apparence. Il lui avait aussi fait part de son projet de profiter de sa bonne condition pour aller passer quatre mois dans les Bermudes et les Antilles.

Le très honorable baron Shaughnessy, membre du Royal Colonial Institute, chevalier commandeur de l'ordre royal de Victoria, premier baron Shaughnessy de Montréal et d'Ashford, comté

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00
 Capital payé \$3,000,000.00
 Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10. Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20. En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30. Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston: Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

CADEAUX de NOEL

Nous en avons de Toutes Sortes

Nous sollicitons votre patronage

EDDIE J. ALBERT

Bijoutier — Orfèvre

Rue Victoria, Edmundston, N. B.

de Limerick, Irlande, était le président du bureau de direction de la compagnie du Pacifique Canadien.

Il était aussi directeur de toutes les compagnies qui sont affiliées au C. P. R., directeur de la Canada North West Land Co., directeur de la Banque de Montréal, directeur de la Commercial Cable Co., directeur du Royal Trust, fidèle commissaire des compagnies McKay membre honoraire de l'Institut des ingénieurs civils.

Le baron Shaughnessy D.C.L., honoraire du Trinity College et de Dublin, 1911, était né à Milwaukee, Wis., le 6 octobre 1853. Il était le fils de Thomas et de Mary-S. Shaughnessy. Il fit ses études aux écoles publiques de Milwaukee. Entré au département des achats du Milwaukee and St. Paul Ry, en 1869, il devint gérant général des magasins de cette compagnie à Chicago, en 1879, agent général des achats de C. P. R., de 1882 à 1884; assistant gérant général de 1884 à 1885, assistant gérant général de 1885 à 1889, assistant du président de 1889 à 1891; vice-président et directeur de 1891 à 1899 et président du 12 juin 1899 au mois d'octobre 1918, alors qu'il donna sa démission. Lord Shaughnessy fut président du comité chargé d'élever un monument au roi Édouard VII, à Montréal, en 1911; président honoraire de la branche canadienne de la St-John's Ambulance Association, gouverneur de l'Univer-

sité Laval (Montréal), gouverneur des universités de l'Ouest, délégué au congrès international des chemins de fer en 1905, créé chevalier de l'Ordre du Bain en 1907, chevalier commandeur de l'Ordre de Victoria, en 1907, élevé à la pairie, comme baron Shaughnessy de Montréal et d'Ashford, en 1916. En 1880, il épousa Elizabeth Bright Nagle, fille de N. Nagle, de Milwaukee. Lord Shaughnessy était catholique.

Membre de plusieurs clubs sportifs et sociaux depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Membre du Club de la Garnison de Québec. Le second fils de Lord Shaughnessy, le capt. Fred Shaughnessy, officier au 60e Régiment, est mort au champ d'honneur pendant la grande guerre. Son fils, avocat au Barreau de Montréal, est l'hon. W.-J. Shaughnessy, héritier de son titre de baron.

A VENDRE

Un magnifique piano en très bonnes conditions. Sera vendu à sacrifice. S'adresser à J. B. MICHAUD, Phone 3-11 Magistral de Police.

POISSONS DORES

2 pour 25c.

25c. 50c. et 75c. Chacun

STEVENS BROS

Pharmacie Edmundston